
Adresse de la société populaire de Gamarde, département des Landes, lors de la séance du 13 fructidor an II (30 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Gamarde, département des Landes, lors de la séance du 13 fructidor an II (30 août 1794).
In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVI - Du 10 fructidor au 22 fructidor an II (27 août au 8 septembre 1794) Paris : CNRS éditions, 1990. p. 87;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1990_num_96_1_15147_t1_0087_0000_2

Fichier pdf généré le 14/01/2020

Dignes représentans d'un peuple libre, le génie de la liberté a-t-il donc armé vos mains de la foudre, où sont-ils ces titans orgueilleux qui s'élevaient contre vous et contre la liberté. Comme à votre voix ils sont rentrés dans le néant, vous avez frappé de mort l'ancien tyran, vous avez frappé de mort l'ydre aux cent têtes, vous avez frappé de mort les Danton, les Chaumette, les Hébert, par un seul et dernier coup, vous avez encore frappé de mort et cette commune insolente qui affectoit une suprématie tyrannique et ce faux proclamateur de la morale, ce Catilina qui avait la vertu sur les lèvres et dont le cœur était le tabernacle du vice.

Poursuivez, dignes représentans, conduisez toujours d'une main puissante le vaisseau de l'Etat à travers les syrtes d'une république naissante, que par vous les trônes s'appès s'écroulent avec fracas, que l'orgueilleuse Albion courbe sous le joug sa tête abhorrée et que la nature française respandisse d'une gloire éternelle, un peuple immense vous bénit et l'immortalité vous attend.

Suivent les signatures des officiers de santé et des blessés.

(une demi-page de signatures).

Par un mal entendu, l'adresse du jour d'hier n'ayant pas été revêtu de toutes les signatures des officiers de santé ainsi qu'il avait été arrêté, nous vous prions dignes représentans d'agrèer celle-ci comme supplément et remplissant l'intention de tous.

f

[La société populaire de Gamarde, département des Landes à la Convention nationale, s. d.] (7)

Représentans du Peuple

La société populaire de Gamarde a vivement senti les dangers qui menacèrent la Convention la nuit du 9 thermidor. Elle vient la féliciter de l'attitude ferme et imposante qu'elle a conservé dans ce moment de crise, et joindre ses applaudissemens et sa joie, aux témoignages de reconnaissance et d'affection, qui lui parviennent de tous les points de la république.

Un scélérat, un monstre d'ambition, soutenu par quelques lâches intrigans, préparait la plus affreuse des tyrannies, sous le masque d'une austère vertu, qui séduisit pour un instant. L'astucieux Robespierre cimentait du sang de tout ce qui pouvait le contrarier, les fondemens d'un triumvirat, dont la pierre angulaire était dans l'âme perverse de tous les êtres ignorans ou immoraux, qui devenaient ses satellites. La victoire fixée de toutes parts sous les drapeaux de la République, les trônes de l'univers ébranlés par les succès des armées françaises, n'ont pu faire avorter dans son âme, le projet inoui d'en élever un, dont les marches devaient être sans doute les cadavres de tous les républicains français.

Un seul regard de la liberté, votre intrépidité soutenue, ont fait rentrer dans le néant les triumvirs orgueilleux et leurs féroces complices.

Représentans, vous avez mis la Justice à l'ordre du jour: vos sages décrets nous assurent que ce ne sera pas en vain. Robespierre et ses sicaires ont payé sur l'échafaud la peine due à leur projet parricide. Périrent ainsi tous les fripons qui oseraient encore les imiter.

L'arbre de la Liberté rajeunit... il fructifie, et semble rappeler sous son ombrage tous les vrais républicains, divisés par ces féroces désorganisateur.

Le Républicain qui, bravant les menaces et les coups des factieux, saisit et traduit le scélérat Hanriot, a tout droit à la reconnaissance nationale. Une souscription spontanément ouverte en sa faveur, a produit une somme de six cent quatre livres.

Qu'il ne croie pas, ce généreux Républicain, que la société de Gamarde prétende par ce don s'acquitter à son égard. Les services rendus à la patrie sont impayables; mais aussi qu'il apprenne de vous que refuser, serait offenser sa sensibilité.

Le bureau faisant pour la société populaire de Gamarde.

FEIGNA (*président*), LABAN, LAFITTE (*secrétaires*).

2

La société populaire de Chomérac applaudit aux triomphes des armées de la République; elle envoie les détails d'une fête civique à ce sujet, et invite la Convention à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (8).

[La société populaire de Chomérac, chef-lieu de canton, département de l'Ardèche, à la Convention nationale, s. d.] (9)

Représentans

Les victoires continuelles, que nos armées réunies ne cessent de remporter sur les despotes coalisés, ont excité parmi nous les plus vifs transports de joie. Nous venons de célébrer une fête civique en l'honneur de tous ses généreux avantages; la garde nationale de cette petite cité, et les autorités constituées se sont réunies sous l'arbre de la Liberté; une symphonie champêtre a fait retentir les airs de chants guerriers et républicains, les cris redoublés de vive la République, vive la Montagne, et mort aux tyrans, y ont été multipliés. Un discours énergique et républicain a été prononcé par l'agent national de cette comune.

Représentans, c'est au milieu des victoires que le peuple doit s'occuper à rendre des actions de grâce à vos sublimes travaux; que l'enthousiasme de l'amour de la patrie, et la hayne des

(7) C 318, pl. 1292, p. 25. *Bull.*, 13 fruct. (suppl.).

(8) P.-V., XLIV, 216.

(9) C 320, pl. 1313, p. 57.